|  |  |
| --- | --- |
|  | PLEIN SUD  l'agence immo  2 place Doussot - 46200 SOUILLAC  www.pleinsudimmo.fr  contact@pleinsudimmo.fr - 06 24 22 26 21 |

**Proposition d'Achat d'un bien Immobilier.**

**En présence et avec le concours de l'agence**  PLEIN SUDl'agence immo **- 2 place DOUSSOT 46200 SOUILLAC et de l'agence Nat'Immo - 40 av Maurice JEANPIERRE 06110 LE CANNET**

**Nous Soussigné : Monsieur BISCAY Raphaël**

**Demeurant : 21 Avenue du Général LECLERC 19100 BRIVE**

**Déclarons faire une offre d'achat du bien immobilier référencé : SUD1566**

**Désignation : Maison d'habitation et garage sur terrain de 1034 m².**

**Adresse : 40 rue de Gignac 46600 CRESSENSAC-SARRAZAC, Cadastré AW343**

**Appartenant à Monsieur GAVA Nicolas & Madame CARRER Audrey**

**Demeurant ensemble : 40 rue de Gignac 46600 CRESSENSAC-SARRAZAC**

**Au prix de 153 000 Euros Honoraires d'Agence Inclus, ( Cent cinquante trois mille Euros ) soit 146 000 euros net vendeur et 7 000 euros TTC pour les honoraires à répartir entre les agences (50/50), prix qui sera payé intégralement le jour de la signature de l'acte authentique.**

**Que cet achat interviendra sous la condition suspensive de l'obtention d'un prêt de la totalité du montant de l'acquisition moins l'apport personnel de 20 000 euros.**

**Qu'en cas d'acceptation de la présente proposition d'achat, un acte sous seing-privé sera établi devant notaire afin de préciser toutes les modalités et conditions de la vente.**

**Nous déclarons avoir noté que le bien ne serait disponible que début juillet 2024.**

**REGIME DE LA PROPOSITION D'ACHAT**

**Nous déclarons avoir été informés des dispositions de la loi SRU du 13 12 2000 visant à renforcer la protection de l'acquéreur:**

**-instaurant un délai de 10 jours pour tout acte sous seing privé ayant pour objet l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation par un acquéreur non professionnel.**

**-Frappant de nullité tout engagement unilatéral souscrit en vue de l'acquisition d'un bien ou droit immobilier pour lequel il est exigé ou reçu de celui qui s'engage un versement quelles qu'en soient la cause et la forme.**

**En conséquence la présente proposition d'achat n'est pas soumise au délai de 10 jours puisqu'elle a exclusivement pour objet d'inviter les propriétaires, si le prix proposé les agrée, à régulariser avec nous devant notaire, au plus tard à la date du 30 mars 2024 un avant contrat (promesse ou compromis) qui constatera l'échange des consentements, fixera l'ensemble des conditions de la vente ( financement et conditions suspensives) et engagera réciproquement les deux parties à l'issue du délai de 10 jours ci-avant évoqué.**

**Le(s) Proposant(s), Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite 'proposition d'achat au prix de 153 000 euros honoraires d'agence inclus)

**Le(s) Vendeur(s), Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

(signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite 'acceptation de la proposition d'achat, bon pour vente de notre propriété au prix de 153 000 euros honoraires d'agence inclus)